

Budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement

Dernière mise à jour : 22 juin 2022

❓ Évaluation de l'état non pertinente et évaluation de la tendance non pertinente

La Wallonie finance et gère divers réseaux de mesure et de suivi de l'état des composantes environnementales. Leurs objectifs sont d'apporter des données tangibles pour protéger la population des risques sanitaires et environnementaux, pour étudier les écosystèmes et les pressions qu'ils subissent. Suivre l'évolution de ces composantes peut également contribuer à l'évaluation de l'efficacité des mesures environnementales.

Une gestion partagée

L'étude, l'analyse et le suivi de l'état des composantes environnementales nécessitent la mise en place de réseaux de mesure afin de générer des données fiables sur les paramètres environnementaux. Cette fiche d'indicateurs comptabilise l'évolution des budgets qui y sont consacrés et qui dépendent du Service public de Wallonie Agriculture, ressources naturelles et environnement (SPW ARNE) et de l'Agence wallonne de l'air et du climat (AwAC) [↗](#). Pour la plupart, les réseaux de mesures mis en place en Wallonie visent à répondre à l'évolution des réglementations européennes. La gestion et l'exploitation technique des réseaux les plus sensibles (essentiellement les réseaux ayant trait à la sécurité sanitaire tels que les réseaux de contrôle de la qualité de l'air, de la qualité de l'eau ou des centres d'enfouissement technique) ont été confiées par le Gouvernement wallon à l'Institut scientifique de service public (ISSeP) [↗](#). Les autres réseaux sont gérés par le SPW ARNE avec l'appui scientifique de centres de recherches universitaires.

Des budgets qui se stabilisent ces dernières années

Durant les années 2000, le budget total alloué aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement wallon a connu une hausse constante pour atteindre en 2011 une valeur de 18,9 millions d'euros. Cette hausse, correspondant à une multiplication du budget par 2,5 sur la période 2000 - 2011, est à mettre en lien avec le renforcement des mesures environnementales découlant des directives européennes (nombre croissant de substances suivies, échantillonnage plus dense...) et les investissements réalisés pour l'automatisation de certains réseaux. Le budget s'est ensuite relativement stabilisé de 2012 à 2020, fluctuant autour des 18 millions d'euros. À noter que le budget était en augmentation en 2019 et 2020.

Pour l'année 2020, le budget total était de 19 millions d'euros dont 77 % était géré par l'ISSeP. Le contrôle et le suivi de la qualité de l'eau (51 % du budget total) (eaux de surface et souterraines, débits, sédiments) et de l'air (35 %) (air ambiant, émissions atmosphériques) comptaient pour 87 % du budget total. Le suivi de l'état de la faune et de la flore^[1] représentait 9 %. Plus de la moitié des montants alloués étaient destinés à couvrir les frais de personnel (57 %). Les frais généraux et les frais de fonctionnement représentaient 37 % du budget total. La part restante était destinée aux investissements.

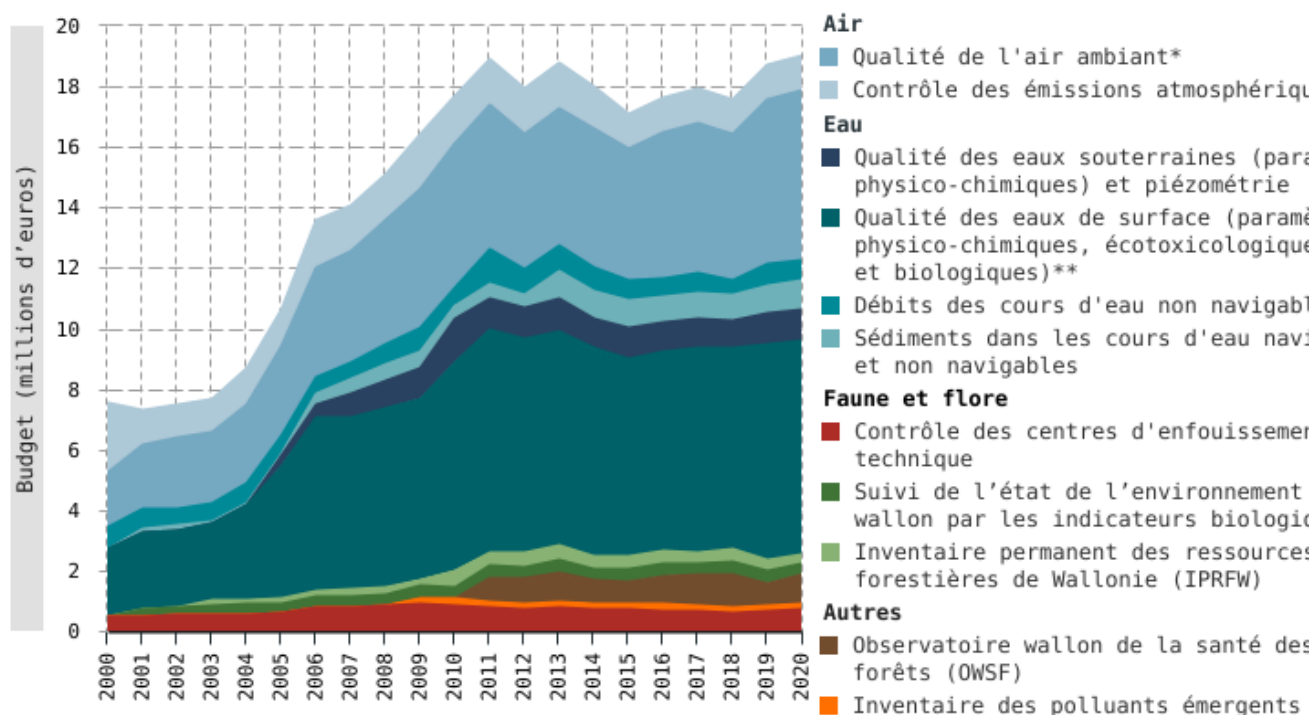
L'eau et l'air au centre des préoccupations

Le suivi de la qualité de l'eau et de l'air découle de l'application de plusieurs directives européennes. En ce qui concerne les masses d'eau, elles imposent de mesurer 45 substances ou groupes de substances chimiques prioritaires dont les éléments traces métalliques, les pesticides ou les biocides, et de respecter des normes de qualité (biologiques [↗](#), physico-chimiques [↗](#), et hydromorphologiques [↗](#)). L'évaluation des différents paramètres caractéristiques de l'état des masses d'eau de surface [↗](#) et souterraine [↗](#) a demandé l'installation de respectivement 380 et 550 sites de contrôle formant un maillage uniforme sur l'ensemble de la Wallonie. En matière de qualité de l'air, une trentaine de stations de mesure et le réseau mobile^[2] permettent le suivi de divers polluants, en temps réel (NO₂ [↗](#), SO₂ [↗](#), O₃ [↗](#), particules fines [↗](#)...) ou en différé (composés organiques volatils [↗](#), hydrocarbures aromatiques polycycliques [↗](#)...).

[1] Budget consacré au réseau du suivi de l'état de l'environnement wallon par les indicateurs biologiques ("bioindicateurs" oiseaux, batraciens, reptiles, chiroptères, mammifères, papillons de jour, libellules et plantes), et aux réseaux de l'Observatoire wallon de la santé des forêts [↗](#) et de l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie [↗](#).

[2] Nombre de stations en 2022. Les résultats des mesures sont communiqués sur le site internet de la qualité de l'air ambiant en Wallonie [↗](#).

Budgets consacrés aux principaux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement en Wallonie



* Y compris la qualité de l'air à proximité des centres de regroupement de boues de dragages

** Y compris le réseau d'alerte "Aquapol" et le suivi hydromorphologique des cours d'eau

État de l'environnement wallon – Sources : ISSeP ; SPW - AwAC ; SPW ARNE - DNF/DRCE

/DEMNA/DPC

© SPW - 2022

Évaluation

❓ Évaluation de l'état non pertinente et évaluation de la tendance non pertinente

État : Évaluation non pertinente

Les budgets consacrés aux réseaux de mesure de la qualité de l'environnement ne sont pas directement interprétables en termes d'impact sur l'environnement

Tendance : Évaluation non pertinente

Pour la même raison, la tendance n'est pas évaluée. Le budget total a été multiplié par un peu plus de 2,5 entre 2000 et 2011, et s'est ensuite relativement stabilisé autour des 18 millions d'euros sur la période 2012 - 2020.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)